

REPUBLIC DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU MFOUNDI

PREFECTURE DE YAOUNDE

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE
PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

CENTRE REGION

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE DIVISIONAL OFFICE

DIVISIONAL TENDER BOARD

DECISION N°00447 /DP/J06/CDPM DU 30 MAI 2025

Portant attribution du Marché objet du Dossier de Consultation N°001/DC/M/J06/CDPM/2025 du 23 avril 2025, suivant l'autorisation de gré à gré N° 2154-25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/BYJ du 26 mars 2025, pour les travaux d'achèvement des tronçons de route (I) inter rue 8,250 - rue 8,267 au lieudit Montée Koweit City (350m), (II) inter rue 8,250 Carrefour OTTOU et Bretelle au lieu-dit Odza Borne 10 (350m), (III) inter rue 8,943- rue 8,945 au lieudit Nguem (200m), (IV) inter rue 8,970 rue 8,447 et Bretelle (500m) au lieu-dit Nguem, dans le Département du Mfoundsi, Région du Centre

LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU MFOUNDI,

- Vu** la constitution ;
Vu La Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités publiques ;
Vu La Loi 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;
Vu Le Décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun ;
Vu Le Décret N° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les Attributions des Chefs des Circonscriptions Administratives et portant Organisation et Fonctionnement de leurs Services ;
Vu Le Décret N°2020/758 du 18 décembre 2020 portant nomination de Monsieur **DJIKDENT Emmanuel Mariel**, Administrateur Civil Principal, aux fonctions de Préfet du Département du Mfoundsi ;
Vu le Décret N°2018/366/ du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu La Circulaire N°0000266/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant Instruction relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2025;

Considérant le procès-verbal de proposition d'attribution de la Commission Départementale de passation des Marchés.

DECIDE :

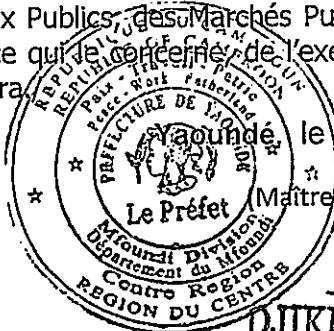
Article 1^{er} : Le Marché, objet du Dossier de Consultation N°001/DC/M/J06/CDPM/2025 du 23 avril 2025 ; pour les travaux d'achèvement des tronçons de route (I) inter rue 8,250 - rue 8,267 au lieudit Montée Koweit City (350m), (II) inter rue 8,250 Carrefour OTTOU et Bretelle au lieu-dit Odza Borne 10 (350m), (III) inter rue 8,943- rue 8,945 au lieudit Nguem (200m), (IV) inter rue 8,970 rue 8,447 et Bretelle (500m) au lieu-dit Nguem, dans le Département du Mfoundsi, Région du Centre, est attribué à **LE FIROME ENTREPRISE**

- **Montant : 299 966 936 FCFA TTC ;**
- **Délai d'exécution : QUATRE (04) mois.**

Article 2 : les Délégués Départementaux des Travaux Publics, des Marchés Publics et le Contrôleur Financier Départemental du Mfoundsi, sont chargés chacun en ce qui concerne de l'exécution de la présente décision qui sera enregistrée, puis publiée partout où besoin sera.

Ampliations :

- ARMP/CE
- DDMAP/MFOUNDI
- DD/TP/MFOUNDI
- CFD/MFOUNDI
- PCDPM/MFOUNDI
- INTERESSE
- DOSSIER/CHRONO/ARCHIVES/-



DJIKDENT Emmanuel Mariel
Administrateur Civil Principal